

Conseil communal du 25 février 2021

Interpellation de Mme Elisa Sacco, conseillère communale, concernant « les actions concrètes de la commune pour le droit des femmes ».

Interpellatie van Mevrouw Elisa Sacco, gemeenteraadslid, betreffende de “concrete acties van de gemeente voor de rechten van de vrouwen”.

Mme Elisa Sacco, conseillère communale – Groupe PTB : Le 8 mars prochain sera dédié, mondialement, à la lutte pour les droits des femmes. Cette année de coronavirus a eu des conséquences aggravantes sur la situation des femmes : télétravail en même temps que la garde des enfants, augmentation des violences conjugales, détérioration du marché de l'emploi, pertes de revenus, etc. Les femmes sont aussi majoritairement en première ligne dans le secteur des soins de santé et les commerces.

Nous avons souvent abordé la question des femmes au conseil communal. Des mesures symboliques et de visibilité dans l'espace public sont prises. Pour les actions concrètes de la commune, je reste sur ma faim.

Une chose très concrète pourrait aider les femmes. Le manque de places en crèches a pour conséquence que les femmes ont un accès moins aisé à l'emploi, à l'égalité socio-économique et à l'émancipation. Il y a aussi un manque de places en crèches publiques comparé aux crèches privées, plus chères, trop chères. Cela fait plus de cinq ans qu'on nous annonce dans la presse la création imminente de 150 places dans une crèche sur le site de l'ECAM. Son ouverture, prévue au départ, à la fin de l'année 2019, a été reculée à la fin 2020... Nous sommes en 2021. Qu'en est-il ?

La semaine passée, une manifestation féministe avait comme revendication de permettre aux femmes de circuler sans peur dans l'espace public. Cette manifestation a été réprimée de manière disproportionnée via un dispositif des forces de l'ordre pour le moins impressionnant. Les quelques dizaines de participantes ont directement été encerclées et « confinées ». Il y a eu une vingtaine d'arrestations administratives et une femme a dû porter plainte. Elle a été détenue toute la nuit avec d'autres personnes dans des conditions dégradantes, ses droits ne lui ont pas été lus, son droit à un appel téléphonique lui a été refusé.

Est-ce une manière de soutenir les femmes dans leur combat pour plus d'égalité et de sécurité dans l'espace public ? Qu'est-ce qui justifiait de telles mesures ?

Des excuses ne devraient-elles pas être présentées au nom de la commune ou du moins un message de soutien envoyé ?

Que comptez-vous faire concrètement pour ne plus que ça se produise ?

Nous vous avons aussi demandé à de nombreuses reprises de statutariser les puéricultrices. Il y a eu des grèves, des arrêts de travail et une interpellation citoyenne. Car, à Saint-Gilles, aucune femme qui travaille dans les crèches publiques n'a un statut de fonctionnaire. Or c'est un levier concret dont dispose la commune en tant qu'employeur pour favoriser l'égalité salariale et l'émancipation socio-économique. On nous a notamment répondu qu'il n'y aurait pas de statutarisation vu le manque de moyen. On nous a parlé aussi d'un consultant qui allait étudier cette question pendant dix mois. Où en est-on aujourd'hui ?

Tant mieux si le Collège promeut les droits des femmes dans sa communication et qu'il visibilise les femmes dans l'espace public. Ce sont des mesures importantes pour la lutte des idées et pour transformer notre culture. Mais nous attendons aussi que vous vous saisissiez des leviers concrets à votre disposition.

Mme Suzanne Ryvers, gemeenteraadslid – Ecolo-Groen : Allereerst wil ik zeggen dat de groep Ecolo/Groen in de eerstvolgende politieraad de korpschef zal bevragen over het politieoptreden van zaterdag 20 februari, alleen al omdat er twee heel verschillende versies zijn van de gebeurtenissen van die avond, die van de deelnemers en die van de politie zelf, wat aantoont dat er een probleem is. Ook de reactie van de politie die zelfs met een waterkanon aanwezig was, lijkt op zijn minst disproportioneel voor een vreedzaam aangekondigde actie.

Nu ga ik even over naar wat de gemeente doet op vlak van de rechten van de vrouw. Er zijn verschillende diensten zoals de groendienst, die een opleiding hebben gekregen rond seksisme en intimidatie op straat. Er was ook een vorming rond LGBTQ-personen voor het gemeentepersoneel. Het gaat er dus over hoe we als gemeente elke dag met gelijke kansen omgaan, en niet over communicatie. Alle schepenen en alle diensthoofden hebben een opleiding in "genderbudgeting" gekregen. Meerdere diensten kregen al een genderanalyse. Dus het gaat hier over hoe het geld besteed wordt, niet over communicatie. Zo'n vijftiental organisaties kregen subsidies voor gelijke kansen, waarvan de meeste de rechten van de vrouw behandelen. Het gaat hier om acties op het terrein, niet over communicatie. Er werden theaterstukken gebracht rond vrouwenrechten en rond gelijke kansen voor mannen en voor vrouwen, ook voor kinderen. Dus het gaat hier over sensibilisering en niet over communicatie. Onze gemeente is ondertussen gelukkig een voorloper als het gaat over de plaats van vrouwen op straat. We hebben hier ook een motie over gestemd. Ondertussen kreeg het Marie Jansonplein al meer zichtbaarheid, Er zijn drie tuinen hernoemd, en er werd een nieuw Elisa Michiels en Lambertine Bonjean-plein ingehuldigd. Dus Sint-Gillis zorgt er wel voor dat vrouwen niet langer onzichtbaar zijn in de openbare ruimte.

Mme Myriem Amrani, présidente du CPAS – LB : Je voudrais rassurer Mme Sacco et lui dire que l'intérêt de la commune ne se porte pas uniquement sur les enjeux de visibilisation des femmes dans l'espace public. Nos préoccupations sont beaucoup plus larges et, en tant que présidente du CPAS, je voudrais relever les actions quotidiennes de nos agents pour favoriser l'émancipation des femmes, en particulier les plus précaires, durement frappées par cette crise.

En matière d'emploi et d'insertion socio-professionnelle, nous avons un dispositif d'accompagnement et de suivi des femmes très éloignées du marché de l'emploi. Afin de remobiliser les femmes qui n'ont pas les moyens d'accéder à l'emploi, nous avons un « espace ressources », des programmes de détermination de projets professionnels, de formation, de pré-formation voire de retour aux études. C'est un aspect important, quoique invisible, de notre travail quotidien car l'émancipation des femmes passe d'abord par leur autonomie financière. Le CPAS saint-gillois mène une politique volontariste au long cours pour permettre l'insertion socio-professionnelle de femmes et, par là, leur émancipation.

Pour contrer l'un des freins à l'emploi, nous avons créé un système de prise en charge des frais de crèche. Nous avons des conventions avec des crèches communales qui donnent accès prioritairement aux femmes qui sont en formation ou inscrites dans des dispositifs de réinsertion.

Par ailleurs, pour assurer l'hébergement, l'accompagnement social des femmes qui vivent des situations sociales précaires et difficiles – violences conjugales, traite des êtres humains –, nous disposons de logements de transit.

Dans le cadre de la coordination de l'action sociale, nous assurons un travail de mise en

réseau afin de faire émerger des projets. Nous avons un groupe « genre » où des acteurs associatifs et communaux se réunissent pour porter collectivement des initiatives et promouvoir l'émancipation des femmes.

Le CPAS prend également en charge les frais scolaires et de garderie. Si l'on veut travailler à l'émancipation sociale, nous devons veiller à ce que l'école soit le plus accessible possible aux enfants.

Enfin, la formation de nos agents à l'égalité est un enjeu important que nous devons renforcer. En 2019, tous nos agents ont suivi des formations sur la lutte contre les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle.

Nous sommes bien d'accord avec vous. Nous ne pouvons limiter nos actions à renforcer la visibilité des femmes dans l'espace public. Votre question m'a donné l'opportunité de présenter le travail de nos agents, mené en partenariat avec les services communaux – notamment le service de la Prévention et de justice de proximité, qui accompagne les femmes victimes de violences, le service du Droit des femmes... Nous menons un travail collectif pour renforcer l'égalité et le droit des femmes.

Mme Yasmina Nekhoul, échevine de la Petite Enfance – LB : Je suis totalement d'accord avec Mme Sacco pour dire que, durant la crise sanitaire, les femmes ont vu leurs charges domestiques et familiales augmenter et leurs revenus baisser. Il est indéniable aussi que les violences conjugales se sont multipliées. À cette fin, la commune a augmenté le nombre de places disponibles dans les maisons communautaires. Il y a aussi à la commune une assistance sociale et une conseillère familiale qui, en collaboration avec le CPAS, assurent un accompagnement et un suivi des femmes victimes de violences. Malheureusement, les lieux de rencontre et de paroles ont dû être momentanément fermés à cause de l'épidémie.

En ce qui concerne les crèches, il faut savoir qu'en 2010, la capacité d'accueil était de 250 places. Aujourd'hui, en comptant l'ECAM, il y a 650 places. Le nombre de places a quasi triplé en dix ans ! La réception des travaux de l'ECAM aura lieu le 31 mars prochain. Toutefois, cela ne signifie pas que le 1^{er} avril les 150 places prévues seront accessibles. Un plan Cigogne doit être lancé. Pour le moment, on est certains que 30 places + 18 seront occupées. Pour le reste, il faut attendre le plan Cigogne.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Je voudrais revenir sur la manifestation à laquelle vous faites allusion. Il est à noter que les organisatrices n'ont pas introduit de demande d'autorisation et ont refusé tout dialogue. Je ne comprends pas pourquoi mais c'est comme ça.

Quelques jours auparavant, une manifestation du secteur horeca avait eu lieu au même endroit. Elle avait fait l'objet d'une demande d'autorisation et s'est très bien passée. En revanche, lors d'un événement précédent, organisé par le même collectif féministe, sur le territoire de la Ville de Bruxelles, des dégradations ont eu lieu. Après une analyse de risques, la police m'a remis une note. Son intention était de maîtriser l'attroupement avant même que la manifestation, prévue à 20h, ait lieu. J'ai écarté cette recommandation et toléré un rassemblement et une manifestation – au nom de la liberté d'expression d'abord mais aussi parce que certaines revendications étaient tout à fait légitimes.

Het spreekt vanzelf dat de veiligheid op straat in de openbare ruimte voor de vrouwen, maar ook om het even wie, natuurlijk een recht is. We moeten alles in het werk stellen om deze veiligheid te waarborgen.

Si j'ai fait preuve de tolérance et souhaité que la police n'intervienne pas, il faut savoir que les manifestant.e.s avaient prévu de se descendre en cortège vers la Ville de Bruxelles qui, d'ailleurs, avait pris des mesures et demandé à Polbru d'interdire l'accès à son territoire. Pour ma

part, j'ai suggéré que l'événement soit filmé. Aujourd'hui, il faut tout filmer pour savoir à qui imputer la responsabilité d'incidents éventuels.

Peu avant 22h, la majorité des participant.e.s avaient quitté les lieux mais, malgré les tentatives de dialogue, quelques personnes ont refusé de se disperser et 21 d'entre elles ont été arrêtées administrativement. Il n'y a pas eu de violences physiques, de l'aveu même des participant.e.s. Il n'est pas étonnant que, à quelques minutes du couvre-feu, certaines personnes arrêtées restent au commissariat sinon on aurait encore reproché à la police d'avoir libéré des gens durant le couvre-feu. Il est évident qu'à partir du moment où les tentatives de l'autorité d'engager un dialogue se heurtent à une fin de non-recevoir, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait un tel encadrement policier. Si le collectif organisateur n'est peut être pas responsable de ce qui s'est passé sur le territoire de la Ville de Bruxelles les semaines précédentes, il est clair que des personnes incontrôlables se joignent parfois à des manifestations.

Que les choses soient claires, pour moi, la liberté de circuler la nuit, le jour, à tout moment, pour les femmes comme pour tout le monde est essentielle. Cela fait partie de la démocratie urbaine. Et il n'y a rien de pire que ce que j'appelle le syndrome de l'évitement. Aujourd'hui, certaines personnes, dont beaucoup de femmes, évitent de circuler dans l'espace public à certaines heures et à certains endroits. Ce syndrome de l'évitement est à l'opposé de ce que nous voulons comme projet de ville et comme atmosphère urbain. Mais, quand on veut manifester sur un thème comme celui-là, il n'y a pas de raison de refuser de dialoguer avec l'autorité, surtout quand celle-ci est ouverte à des formules qui permettent la libre expression.

Mme Cathy Marcus, échevine du Personnel – LB : Vous relevez dans votre intervention que l'égalité salariale et l'émancipation socio-économique des femmes seraient problématiques à la commune. Je tiens à vous rassurer. Les statistiques montrent que les femmes sont très nombreuses au sein de notre commune. Elles ont les mêmes barèmes que les hommes et jouissent des mêmes droits.

Vous m'avez en effet demandé il y a tout juste un an de nommer le personnel des crèches et, comme je vous l'avais annoncé, nous avons lancé une réflexion sur la statutarisation. Cependant, dans l'intervalle, d'autres priorités se sont imposées. Et, vous conviendrez avec moi qu'en moins d'un an, nous avons augmenté les salaires des niveaux E, maintenu les avantages dans les hôpitaux, proposé une assurance-hospitalisation, octroyé des chèques-repas, accéléré les carrières pécuniaires par les codes 2 et 3 – ce qui représentait des budgets colossaux. Sur fonds propres, nous avons maintenu les personnes engagées dans des postes ACS et PTP supprimés. En un an, nous n'avons peut-être pas beaucoup avancé sur la statutarisation mais budgétairement et globalement, nous avons beaucoup progressé.

La statutarisation est un autre chantier et je ne vois pas pourquoi on insiste plus particulièrement sur la situation des puéricultrices dans la mesure où aucune catégorie du personnel n'a été statutarisée. La statutarisation sera un autre chantier intéressant à mener.

Mme Elisa Sacco, conseillère communale – Groupe PTB : Je vous remercie pour toutes les actions entreprises en faveur de l'émancipation des femmes. Je regrette que Mme Nekhoul n'ait pu donner une réponse claire sur l'ouverture effective des 150 places en crèches promises depuis deux ans.

M. Picqué n'a pas répondu clairement non plus sur les abus observés lors de la manifestation, à l'issue de laquelle plusieurs femmes sont restées toute la nuit en cellule. Et ce ne sont pas les premiers abus que l'on dénonce au niveau de la commune.

Quant à la statutarisation, nous allons continuer à mettre la pression car c'est grâce aux grèves que nous avons obtenu toutes les avancées citées par Mme Marcus. Je pense que la statutarisation sera acquise aussi par la pression des travailleurs.

Mme Cathy Marcus, échevine du Personnel – LB : Le syndicat et le PTB, ce n'est pas toujours « nous ». Ce n'est pas la même chose. J'ai entendu les syndicats et le personnel et c'est dans le cadre du dialogue avec les syndicats que nous avons progressé.

Mme Elisa Sacco, conseillère communale – Groupe PTB : De notre côté, nous continuerons aussi à mettre la pression.

Mme Yasmina Nekhoul, échevine de la Petite Enfance – LB : Apparemment, vous n'avez pas entendu que le 30 mars prochain le chantier de l'ECAM sera réceptionné.

Mme Elisa Sacco, conseillère communale – Groupe PTB : Si, si j'ai entendu mais ça ne dit pas quand les 150 places seront effectives. On ignore toujours quand le plan Cigogne sera d'application.

Mme Yasmina Nekhoul, échevine de la Petite Enfance – LB : L'entrée en vigueur du plan Cigogne ne dépend pas de nous. En tout cas, une vingtaine de places seront ouvertes dès le départ. Mais, pour le plan Cigogne, on est tributaires de la Région. Dès que nous aurons une réponse précise, nous reviendrons vers vous.